N°9 | JUIN 2023

LA LETTRE DU GEBS

Se réinventer pour mieux nous renouveler ...

LES DATES A RETENIR !

5 octobre 2023 : Atelier Cyber-sécurité
17 octobre 2023 : Forum du recrutement
23 novembre 2023 : Assemblée Générale
30 janvier 2024 : Forum des métiers

L'EDITO DU PRÉSIDENT

L'été arrive. Optimisme aidant, je m'autorise donc un ton plus léger pour accompagner cette newsletter, même si l'actualité - nationale ou internationale - m'incite à une certaine retenue.

Félicitons-nous cependant qu'au plan économique, selon la Banque de France, le 1er trimestre affiche une tendance haussière dans tous les secteurs de l'économie francilienne. Les prévisions des chefs d'entreprise sont plutôt favorables pour les mois à venir, malgré une prudence marquée dans le secteur du bâtiment.

Devant ces bonnes nouvelles, je ne peux résister au plaisir de partager quelques informations sur votre groupement, le GEBS. Grâce au travail assidu de notre Conseil d'Administration, fermement soutenu par Valérie Pinchon, notre déléguée générale, accompagnée désormais, d'Alice Hajem et Julie Bocelli qui ont rejoint l'équipe, nous permettent de vous donner un plus grand nombre de services, alors que dans le même temps, nos cotisations restent inchangées depuis 7 ans.

Soyez rassurés, nous poursuivrons ce rythme en 2024 en nous professionnalisant encore davantage, pour élever encore notre niveau de performances et atteindre enfin le seuil des 500 adhérents, nécessaire au niveau régional pour garantir notre indépendance.

J'en profite également pour remercier d'une part nos collectivités territoriales, toujours à notre écoute et soutiens sans faille de nos multiples actions et d'autre part tous nos sponsors, qui contribuent avec une efficace discrétion à notre succès.
J'entends toutefois ceux de nos adhérents qui estiment ne pas toujours trouver leur bonheur sur le plan commercial grâce au GEBS. Je leur répondrai simplement : « Participez davantage à nos événements, vous augmenterez vos chances de trouver de nouveaux clients ».

Mais gardons tous en tête nos objectifs fondamentaux : valorisation du dirigeant, entraide entre dirigeants, actions, engagement social et sociétal, performance.
Au nom de l'ensemble du Conseil d'Administration, désormais soutenu par Valérie Pinchon, Alice Hajem et Julie Bocelli, je vous souhaite d'excellentes vacances et soyez persuadés de notre attachement constant à vous servir.

Francis Sévin, Président du GEBS

SOMMAIRE

Côté RH
Côté Finances
Le GEBS & vous
A venir ...
Quoi de neuf ?

Côté RH

ACTUALITÉS RH

Revalorisation du SMIC

Le SMIC passe à 1.747,20 € bruts et 1.383,08 € nets pour 35 heures le 01/05/2023 *(publié au J.O. du 27/04/2023)*. Le taux horaire brut s'élève désormais à 11,52 €. Cela représente une hausse de 2,2% sur la précédente hausse intervenue le 01/01/2023 et une hausse de 6,2% en un an.

Fin du régime social provisoire appliqué en 2021 et 2022 aux indemnités complémentaires d'activité partielle

Durant les deux années de crise sanitaire liée au Covid-19, les indemnités complémentaires d'activité partielle ont bénéficié de contributions avantageuses (contribution sociale généralisée (CSG) applicable aux revenus de remplacement au taux de 6,2%, contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS) au taux de 0,5%) et ont été exonérées de cotisations sociales, dans la limite de 3,15 SMIC (somme de ces indemnités avec les indemnités légales).

Depuis le 1er janvier 2023, les indemnités complémentaires d'activité partielle sont assujetties et déclarées comme des revenus d'activité. Ces indemnités sont donc soumises à la CSG au taux de 9,2%, à la CRDS au taux de 0,5%, ainsi qu'aux cotisations sociales dès le premier euro.

Véhicule électrique et utilisation d'une borne de recharge électrique

L'avantage en nature résultant de la mise à disposition par un employeur à ses salariés d'un véhicule électrique est prolongé jusqu'au 31 décembre 2024 (en lieu et place du 31 décembre 2022).

Cet avantage ne tient pas compte des frais d'électricité engagés par l'employeur pour la recharge du véhicule et sera systématiquement évalué après application d'un abattement de 50 % dont le montant est plafonné à 1 800€ par an.

Cette prolongation jusqu'au 31 décembre 2024 concerne également la non prise en compte de l'avantage en nature résultant de la mise à disposition par l'employeur à ses salariés d'une borne de recharge de véhicules électriques installée sur le lieu de travail pour le calcul des cotisations et contributions.

Côté Droit & Finances

ACTUALITÉS FINANCES

Facturation électronique

L'entrée en vigueur des obligations relatives à la facturation électronique se déploie à partir du 1er juillet 2024. Elle sera précédée d'une phase d'expérimentation au premier semestre 2024.

Dans ce cadre, les utilisateurs pourront faire appel au portail public de facturation (PPF) ou à des opérateurs de dématérialisation pour saisir, déposer ou transmettre leurs factures électroniques (e-invoicing) et les données obligatoires (e-reporting).

Portailpro.gouv

Elle offre aux entreprises un accès simplifié et des modalités de consultation et de paiement étendues.

Son niveau de performances et de maturité technique et fonctionnelle permet aux entreprises de retrouver en un seul point les fonctions des sites impots.gouv.fr, douane.gouv.fr et urssaf.fr.

INPI pour les formalités juridiques et le guichet unique

Depuis le 1er janvier 2023, toutes les formalités se font sur le site formalites.entreprises.gouv.fr.

Accessible à partir du portail INPI e-procédures, le guichet unique permet aux entreprises de réaliser leurs formalités en lien avec les administrations concernées. Il convient de préciser que la mise en place de ce portail déplore de nombreux dysfonctionnements conduisant à un délai prolongé d'enregistrement des formalités légales.

COUP DE

Le GEBS & vous

PROJECTEUR

Les speed conseil deviennent les spécialistes

Saviez-vous que vous pouviez bénéficier de conseils individuels personnalisés ?

A votre service, vous avez :

- un avocat spécialisé en droit des affaires, un avocat fiscaliste et en matière sociale
- un notaire
- un expert-comptable
- un directeur d'établissement bancaire
- un conseiller en gestion de patrimoine et de trésorerie d'entreprises
- un cabinet de recouvrement de créance
- un agent d'assurances

LES SPÉCIALISTES

Mon RDV conseil individuel

Un vendredi par mois, vous pouvez prendre rendez-vous avec le ou les spécialistes de votre choix en toute confidentialité pour répondre à vos différentes problématiques dans la gestion de votre entreprise.

Lors de votre inscription, Stéphane Tuvi, Secrétaire Général, vous aidera à définir votre besoin afin de choisir au mieux votre ou vos interlocuteurs.

NOS DERNIÈRES RENCONTRES

Afterwork Casino

Le 11 mai, la péniche La Talente de Sartrouville a pris des airs de Casino. Avec 3 tables : roulette, blackjack et poker, les adhérents se sont rapidement pris aux jeux et se sont faussement enrichis ... En effet, les gains ont été réinvestis en fin de soirée dans des enchères où de nombreux lots ont pu être gagnés : plaids, gourdes, carnet d'activité ...

Carrousel

De la bonne humeur et toujours autant de prises de contact, c'est le principe même de notre traditionnel déjeuner Carrousel !

Celui-ci s'est tenu le 23 mai dernier à Carrières-sur-Seine. Chaque convive a ainsi pu discuter avec 15 adhérents du GEBS en changeant de tables à chaque plat.

« *Je trouve le concept très ludique et cela m'a permis de rencontrer des personnes intéressantes et passionnées par leur métier. Je suis ravie de cette expérience inédite* ! », déclare Emilie, adhérente depuis deux ans.

Rendez-vous en mai prochain pour la prochaine édition !

Atelier cyber-sécurité

Le 9 juin, nous avons eu la chance d'avoir une présentation très enrichissante sur la cybersécurité, avec des conseils sur les mesures à prendre afin de limiter au maximum les risques. Nous sommes en effet tous concernés par ces différents types d'attaques.

Dans le prolongement de cette sensibilisation, Bruno Seux, nouvel administrateur et Valérie Liegeard, vous proposeront des ateliers pratiques pour aider à prévenir les risques. Le premier aura lieu le 5 octobre 2023.

Forum du recrutement

Et si c'était vous ?

A venir ...

Vous cherchez à recruter ? En quête de candidats qualifiés ?
C'est le moment de vous inscrire au Forum du recrutement organisé par le GEBS en octobre. Chaque année, ce forum offre de la visibilité et la possibilité d'échanger avec de nombreux candidats afin de trouver peut-être la perle rare.

« *J'ai participé au Forum de l'Emploi l'an dernier. C'était une première pour moi et j'ai été surprise par la qualité des échanges. Il y avait beaucoup de monde et cela m'a apporté de la visibilité au démarrage de mon activité.*

J'y ai même trouvé quelques clients. J'ai également rencontré de très bons candidats avec qui j'ai échangé plus longuement par la suite. Je les ai d'ailleurs accompagnés pour améliorer leur CV au regard de leur profil.

Je n'avais pas forcément le poste adapté pour eux lors du salon mais depuis j'ai repris contact avec certains d'entre eux qui correspondaient au profil recherché par mes derniers clients. Je suis ravie que ce salon se tienne et je suis déjà inscrite pour la prochaine édition ! »,

indique avec enthousiasme Stéphanie Mizzi, consultante en recrutement affiliée au Mercato de l'Emploi.

Quoi de neuf ?

Deux nouveaux événements

FORUM DES MÉTIERS

Les jeunes ont parfois du mal à se projeter dans les métiers qu'ils pourraient exercer plus tard. Et pour cause, ils connaissent très peu la diversité des métiers et encore moins ceux proches de chez eux.

C'est à partir de ce constat que Françoise Delcroix, responsable de la commission jeunesse, a eu l'idée d'organiser un forum des métiers.

Le **30 janvier 2024,** vous pourrez venir présenter votre secteur d'activité ainsi que vos métiers aux jeunes du territoire.

L'objectif pour eux : choisir une voie, suivre une vocation, découvrir de nouveaux métiers.

L'objectif pour votre entreprise : créer du lien avec ces jeunes, susciter des vocations, valoriser vos métiers et votre secteur.

Prochainement, vous pourrez réserver votre stand.

Le printemps Du business

Stéphane Perriat, nouvel administrateur et fervent défenseur du business réalisé via les réseaux, a mis en exergue la nécessité de créer un second événement business au sein des événements GEBS.

Preuve du renouveau annoncé, le GEBS organise le **21 mars 2024**, son premier "*Printemps du Business*" avec pour objectif de favoriser le business entre adhérents.

Au programme : des conférences, des ateliers pratiques ; mais surtout des zones d'échanges favorisant les rencontres et les prises de rendez-vous business.

Nous vous en dirons plus à la rentrée ...

Francis Sevin -
Président
06 75 39 69 53
sevin.francis@outlook.com

Courrier
16 rue des cerisiers
78500 Sartrouville

Locaux
Immeuble Montréal
54 Route de Sartrouville
78230 LE PECQ

Valérie Pinchon -
Déléguée Générale
06 58 65 64 09
valerie.pinchon@gebs.fr

Prochain n° octobre 2023